



## VYV défend le droit à la santé

MUTUELLES Le numéro un de la santé et de la prévoyance en France va investir 500 millions d'euros d'ici à 2025

Créé en 2017 après le regroupement de plusieurs mutuelles, le groupe VYV (Harmonie mutuelle, MGEN...) est aujourd'hui le premier acteur de santé et de protection sociale en France avec 9,9 milliards d'euros de chiffre d'affaires, dont plus de la moitié dans la santé. « Nous protégeons un Français sur six, souligne son président, Stéphane Junique. Soit 10 millions de personnes dans des domaines comme la prévoyance, l'épargne-retraite, l'assistance, et bien sûr la complémentaire santé. »

Une position de numéro un qui a incité l'entreprise à s'engager récemment pour « le droit à la santé ». Avec, à la clé, un plan d'investissement de 500 millions d'euros dans les Régions d'ici à 2025.

À l'origine de cette décision, une étude réalisée en janvier 2023 par le groupe mutualiste (dont 35 000 des 45 000 salariés travaillent dans l'offre de soins et l'accompagnement de proximité), qui a mis en lumière un inquiétant phénomène : celui du « renoncement aux soins », touchant une partie croissante de la population – dont les étudiants (49 % déclarent avoir renoncé à consulter un médecin généraliste), ou les habitants des zones rurales, découragés par des délais d'attente trop longs pour obtenir un rendez-vous. Selon cette étude, plus de sept Français sur dix ont abandonné l'idée de se soigner au moins une fois ces dernières années, tandis que 82 % d'entre eux

ont constaté des inégalités en matière d'accès aux soins.

### Des « solutions concrètes »

« Face à une pénurie de professionnels de santé qui malheureusement se banalise, nous avons souhaité réagir, explique Stéphane Junique, qui a commencé sa carrière comme infirmier à l'AP-HP, avant de mettre en œuvre des politiques régionales de santé dans la Région Pays de la Loire. L'envergure de notre groupe nous donne la possibilité d'apporter des solutions concrètes. L'État ne pourra pas à lui seul résoudre cette crise. » À l'appui de son plan, le dirigeant met par exemple en avant les résultats de l'expérience menée dans sa Région, avec l'ouverture de quatre services de médecine de proximité à Cholet, Laval et Le Mans depuis 2021.

Cette initiative a permis de traiter 16 000 patients depuis la création de ces structures, grâce à un partenariat avec les collectivités territoriales, les agences régionales de santé et les professionnels du secteur. « Ces services sont considérés comme "référénts traitants" au même titre que des médecins individuels, précise le président de VYV. Une mesure qui permet aux patients de consulter tout praticien disponible en bénéficiant d'une prise en charge identique à celle correspondant à une consultation de médecin traitant classique. »

### 1 700 établissements de soins

Autre exemple d'un dispositif efficace, celui créé pour une meilleure prise en charge de la santé mentale – un domaine particulièrement frappé par le manque de personnel qualifié et de structures disponibles dans l'ensemble du pays. Grâce au remboursement des consultations de psychologues par la Sécurité sociale, le groupe mutualiste a permis en un an à 240 000 personnes de consulter un psychologue dans un cabinet de ville, ce qui a représenté un budget de 30 millions d'euros pour le groupe dès 2021.

Face aux difficultés d'accès aux soins pour les plus jeunes [en 2022, 46 % des plus de 18 ans déclaraient rencontrer des difficultés pour payer certains actes médicaux, soit une hausse de 8 points en un an, selon l'Observatoire national de la vie étudiante], VYV a créé la « portabilité des droits à une complémentaire santé » pour les jeunes de moins de 25 ans sans emploi. « Cela leur permet de continuer à bénéficier de la couverture des contrats de leurs parents », détaille Stéphane Junique.

Toutes tranches d'âge confondues, le plan d'investissement de 500 millions d'euros dans les quatre ans à venir permettra de rénover des structures existantes – le groupe mutualiste compte 1 700 établissements de soins et d'accompagnement –, mais aussi d'en ouvrir de nouvelles, y

